

Chasse et viande de brousse en Territoire de Kongolo : Quel avenir pour la faune sauvage en RDC ?

Hunting and bushmeat in Kongolo territory: What future for wildlife?

KAZADI KABASHI Claudia

Enseignant-Chercheur

Université de Kalemie (UNIKAL)-République démocratique du Congo (RDC)
Département de Zootechnie, Unité de recherche sur la Biodiversité de la faune sauvage et Ichtyologique du bassin du Tanganyika.

IGUGU Olivier

Chercheur

Université Catholique de Bukavu-République démocratique du Congo (RDC)
Centre d'Expertise en Gestion Minière (CEGEMI-UCB)

BATEMBO FAIDA Gisèle

Enseignante-Chercheuse

Institut Supérieur des Technique de Développement de Kalehe (ISTD/Kalehe)-République démocratique du Congo (RDC)

Unité de recherche en politique socio-économique de l'environnement et foresterie communautaire

Date de soumission : 31/01/2025

Date d'acceptation : 02/04/2025

Pour citer cet article :

Kazadi Kabashi. C. & AL. (2025) « Chasse et viande de brousse en Territoire de Kongolo : Quel avenir pour la faune sauvage en RDC ? », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 6 : Numéro 4 » pp : 1- 26.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Notre article essaie avec une approche claire et intelligible d'étudier l'avenir de la faune sauvage en République Démocratique du Congo (RDC), en particulier dans le territoire de Kongolo, face à la chasse et à la consommation de viande de brousse. L'objectif principal est d'identifier les espèces chassées, leur statut de conservation, et d'évaluer l'impact de ces pratiques sur la biodiversité locale en s'appuyant sur des enquêtes de terrain pour collecter des données sur les pratiques de chasse et de consommation. Un pluralisme d'approches et de théories a été mobilisé pour mieux appréhender le sujet dans sa globalité et répondre à la problématique centrale : « Quel avenir pour la faune sauvage en RDC face à la chasse et à la consommation de viande de brousse en Territoire de Kongolo ? ».

Les résultats montrent que de nombreuses espèces n'ont pas de statut de conservation inquiétant selon l'IUCN mais d'une grande préoccupation selon l'ICCN, ce qui souligne l'importance d'une gestion durable de la faune. En conclusion, la protection de la faune sauvage en RDC, particulièrement à Kongolo nécessite une action concertée et immédiate.

Mots-clés : Faune sauvage ; Chasse ; Conservation ; Biodiversité ; Viande de brousse.

Summary

Our article attempts, with a clear and intelligible approach, to study the future of wildlife in the Democratic Republic of Congo (DRC), particularly in the Kongolo territory, in the face of hunting and bushmeat consumption. The main objective is to identify the species hunted and their conservation status, and to assess the impact of these practices on local biodiversity, using field surveys to collect data on hunting and consumption practices. A pluralism of approaches and theories was mobilized to better grasp the subject in its entirety and respond to the central issue: "What future for wildlife in the DRC in the face of hunting and bushmeat consumption in Kongolo Territory?". The results show that many species do not have a conservation status of concern according to the IUCN, but of great concern according to the ICCN, underlining the importance of sustainable wildlife management. In conclusion, the protection of wildlife in the DRC, particularly in Kongolo, requires concerted and immediate action.

Key words: Wildlife ; Hunting ; Conservation ; Biodiversity ; Bushmeat.

Introduction

Dans certaines régions du monde, en particulier dans les régions tropicales humides, la consommation de viande de brousse est essentielle aux moyens de subsistance et aux régimes alimentaires locaux, et contribue de façon considérable aux économies locales et sous-régionales. Les niveaux de consommation sont significativement élevés dans le bassin du Congo. On estime que 4,5 millions de tonnes de viandes sauvages par an sont extraites de la forêt dans cette région (Nasi et *al.*, 2011).

En Afrique centrale, les viandes sauvages jouent un rôle important pour la nutrition des populations rurales et urbaines. Cependant, les niveaux d'extraction actuels mettent en péril les espèces les plus vulnérables. Trouver un équilibre entre garantir une alimentation saine et durable pour les populations qui vivent près des forêts et conserver la biodiversité est un des défis jusque-là irrésolu pour les décideurs (Van Vliet & Nasi, 2017). La diminution des populations de la faune et l'extinction locale sont souvent citées parmi les impacts les plus évidents de la sur-chasse (Redford 1992; Dirzo et *al.*, 2014). Dans de nombreux écosystèmes, la faune vertébrée, en particulier les oiseaux frugivores, les primates et les ongulés, représentent d'importants disperseurs de graines et la diminution de ces populations ou leur disparition locale peut engendrer des changements profonds sur la composition et le fonctionnement de l'écosystème forestier, avec des effets en cascade qui peuvent entraîner des modifications irréversibles sur les processus écologiques (Dirzo et *al.*, 2014). Les raisons de la consommation sont diverses: certaines populations ne disposent pas d'autres sources de viande accessible et à prix compétitif, d'autres la consomment lors des festivités culturelles ou comme mets de luxe, et pour d'autres c'est la viande préférée pour son goût et son symbole de mets traditionnel (Van Vliet & Mbazza, 2011). Les viandes sauvages sont aussi recherchées comme «médicament traditionnel» (Alves et *al.*, 2013).

La RDC est classée parmi les 10 pays de méga biodiversité au monde, rassemblant à eux seuls environ 60% des espèces de faune et flore actuellement recensées (FAO, 2009). Cette riche biodiversité est expliquée notamment par la variété du climat observée dans le pays. Et les populations forestières dépendent énormément de cette biodiversité, notamment pour leur alimentation.

La chasse illégale et le commerce illicite des animaux sauvages pour sa consommation est à l'origine du braconnage intensif. Avant, un chasseur traditionnel ne pouvait chasser que pour se nourrir et nourrir sa famille. Il utilisait des méthodes traditionnelles à faible impact sur les animaux

sauvages. Il pratiquait une chasse à base des pièges, des lances, des flèches. Les villages étaient moins peuplés. Ce qui signifie que la demande en viandes de brousse n'était pas si énorme. Cependant, actuellement avec des villes peuplées qu'il faut nourrir, la chasse et la consommation excessive la viande de brousse devient des problèmes majeurs qui contribuent à la perte en vitesse de la biodiversité et de la destruction de la nature (<https://dunia.kadea.co/item/>, consulté le 12/12/2024)

Bien que les hommes pratiquent la chasse dans les forêts d'Afrique centrale depuis des millénaires, il existe plusieurs raisons pour lesquelles la chasse n'est pas une activité durable en tout lieu et pour toutes les espèces : (i) la demande croissante d'une population humaine en augmentation et le manque de sources de protéines alternatives acceptables, (ii) des méthodes de chasse et de commerce plus performantes, grâce à un accès plus facile aux zones peuplées par la faune et aux marchés, ainsi que des équipements de chasse plus efficaces et (iii) un approvisionnement croissant par les chasseurs, à cause de la pauvreté dans les zones rurales et d'un manque de moyens de subsistance alternatifs dans ces régions (Kümpel, 2006).

Ces raisons prouvent que la chasse et la consommation de la viande de brousse ne sont pas des activités durables pour toutes les espèces dans certains milieux en Afrique centrale particulièrement dans le territoire de Kongolo.

Ce présent article apportera des réponses à la question de recherche : « **Quel avenir pour la faune sauvage en RDC face à la chasse et à la consommation de viande de brousse en Territoire de Kongolo ?** »

L'objectif global de cet article est d'étudier les espèces de la faune sauvage chassées, vendues et consommées dans le territoire de Kongolo. De manière spécifique, cet article vise à identifier les espèces de la faune sauvage chassées, vendues et consommées dans le territoire de Kongolo et à analyser les statuts de conservation de ces espèces de la faune sauvage. Ainsi, les hypothèses suivantes ont été émises : l'identification des espèces de la faune sauvage chassées, vendues et consommées permettrait de connaître les espèces qui constituent beaucoup plus l'objet de la chasse locale et l'étude des statuts de l'ICCN et de l'UICN des espèces de la faune sauvage augmenteraient la préoccupation de la conservation dans le territoire de Kongolo.

L'article est structure en quatre parties : Une revue de la littérature et les travaux antérieurs, milieu d'étude et méthodologie, les résultats et une discussion accompagnée de recommandations pour renforcer les pratiques concrètes.

1. Revue de la littérature

La viande de brousse (ou Bushmeat en anglais) peut être définie comme l'ensemble des mammifères terrestres, oiseaux, reptiles et amphibiens non domestiqués chassés pour leur viande (Fa et *al.*, 2003, Christophersen et *al.*, 2008). Le terme est principalement utilisé pour la chasse en forêt tropicale. La viande de brousse soulève aujourd'hui de nos nombreuses questions relatives à la sécurité alimentaire, au bien-être humain et à la conservation des espèces (Nasi & Van Vliet 2011 ; Robinson & Bennett, 2000). Au sein d'autres pays africains, le terme utilisé est « viande de gibier » qui fait référence en anglais à celui de « Game meat » et peut provenir de n'importe quelles espèces animales, rongeurs, porcs, antilopes, primates et amphibiens (Fargeot, 2004). Pour nombreux auteurs menant des recherches dans ce domaine, le terme « viande de brousse » qui veut dire « Bushmeat » en anglais, fait référence au prélèvement illégal d'espèces sauvages ; alors que le terme de « viande sauvage » ou « Wildmeat » est utilisé pour les prélèvements d'animaux d'une façon légale et réglementée (Ringuet et *al.*, 2011).

Elle représente une source de protéines animales bon marché dans des zones où l'accès à la viande d'élevage est bien souvent limité et son prix plus important (Lescuyer & Nasi, 2016). La plupart des pays du bassin du Congo présentent en effet une offre en protéines animales issues de l'élevage inférieure à la demande de leur population (Fa et *al.*, 2003). L'évolution de la filière de la viande de brousse en Afrique centrale, la chasse coutumière est une pratique courante. La viande de brousse fait partie intégrante du régime alimentaire des populations rurales et urbaines, ou elle participe au mode de vie et à la sécurité alimentaire. C'est également une source de revenus pour les ménages ruraux grâce à la commercialisation de la viande, au niveau local ou dans les grands centres urbains (Abernethy et *al.*, 2013). Toutefois, dans de nombreuses régions, la pratique de la chasse est si forte qu'elle menace la faune sauvage plus fortement que la déforestation (Wilkie & Lee, 2004). Cette activité peut entraîner l'extinction locale des espèces animales sauvages les plus vulnérables et la perturbation des processus écologiques et de la diversité biologique. En 1992, Redford utilisait le terme de « empty forests » (forêt vide) pour désigner ce phénomène (Nasi et *al.*, 2011).

1.1. Pratiques de chasse et conséquences écologiques

La chasse en Afrique centrale, activité quasi-exclusivement masculine se pratique soit dans l'espace agricole soit en pleine forêt. Diverses méthodes de chasse sont pratiquées dans cette région, les plus anciennes comme la chasse au filet ou la chasse à courre, pratiquées en groupe,

laissant progressivement la place à de nouvelles techniques le plus souvent individuelles (Fargeot, 2005). La méthode la plus utilisée est le piégeage à l'aide de collets (aussi appelés pièges à cou) ou de pièges à pattes métalliques : elle est très dommageable pour la biodiversité faunique car non sélective et entraîne donc la capture d'animaux non ciblés, de jeunes et de femelles gestantes (Fa et *al.*, 2005 ; Gray et *al.*, 2017). La chasse au fusil est, en journée, plutôt utilisée pour les animaux de taille importante et pour les espèces arboricoles. Elle est essentiellement dirigée vers les céphalophes (tribu des *cephalophini*) durant la nuit (Fargeot, 2005 ; Coad, 2007). Certains animaux sont quant à eux simplement ramassés lors d'une rencontre et ne font pas l'objet d'une chasse dédiée : c'est notamment le cas de certains reptiles (tortues et serpents) comme le précise (Auzel, 2001).

Les conséquences de l'extraction de viande de brousse sur les populations animales sont multiples : certaines espèces voient leurs effectifs diminuer, d'autres sont peu ou pas impactées tandis que quelques-unes présenteraient plus d'individus dans les zones chassées, ces disparités étant liées à l'écologie et la biomasse des espèces (Nasi et *al.*, 2011). Les espèces hautement spécialisées ou qui présentent de faibles densités de population, une masse corporelle importante et/ou un faible taux de reproduction sont plus vulnérables à une pression de chasse grandissante que des espèces généralistes, qui présentent de fortes densités de population, sont plus petites et /ou possèdent un fort taux de reproduction (Fargeot, 2005 ; Abemethy et *al.*, 2013). La chasse et la consommation de viande de brousse conduit potentiellement à l'extinction locale des animaux sauvages. Elle contribue à vider les forêts et les savanes africaines. En conséquence, l'écosystème est fragilisé et moins résilient aux pressions externes comme le changement climatique.

1.2. La synthèse des travaux

La liste des travaux réalisés dans le cadre de la filière de la viande de brousse dans le bassin du Congo et précisément en RDC est exhaustive et il est difficile d'en produire la totalité dans notre article. Pas des travaux jusque-là sur la région de Kongolo mais dans différentes régions voisines : **Igugu O. et Boutinot L., (2023)** qui ont axé la recherche sur la consommation de la viande de brousse à l'épreuve de changements environnementaux. Expérience de la province de la Tshopo, République démocratique du Congo, il ressort de ces investigations que les populations locales perçoivent les changements environnementaux autour de leur milieu de vie à travers le rétrécissement du couvert forestier, l'éloignement des zones giboyeuses et surtout les changements que cela engendre dans leurs habitudes alimentaires. En guise de ce changement les interdits

alimentaires ne sont plus respectés par les consommateurs quand ces derniers ne résolvent pas au régime végétarien.

Igugu O. et Trefon T., (2022) qui ont fait une recherche sur Pourquoi consommer la viande de brousse ? Réponses auprès des populations de Yangambi et de Kisangani, République Démocratique du Congo, ils ont trouvé que la viande de brousse est un élément capital dans l'alimentation et la culture de populations des forêts tropicales. En dehors des espèces interdites par la coutume, toutes les espèces sont consommées. Dans les sites d'étude, la consommation de la viande de brousse diminue. La croissance démographique, les techniques de chasse utilisées et la déforestation sont les principales explications de la baisse de ressources fauniques dans le milieu.

Kazaba P. K. et al., (2019) ont travaillé sur la Faune mammalienne, chasse et conflits humains faune en périphérie du Parc national de Kundelungu (R.D. Congo), Il en ressort de leurs résultats que parmi les animaux vus en milieu naturel entre une semaine et trois mois avant les enquêtes, les répondants ont listé un total de 24 espèces, principalement des rongeurs et des artiodactyles. La plupart de ces espèces font l'objet d'une chasse de subsistance et sont réputés nuisibles aux cultures.

Kazaba P. K. (2019) a travaillé dans une étude sur les Primates non protégés en République Démocratique du Congo consommés comme viande de brousse, Des enquêtes conduites au niveau des marchés, des ménages et des Restaurants ont suggéré que la viande des primates est fréquemment vendue et consommée dans la ville de Lubumbashi. En effet, les carcasses des primates représentaient près de 10% du poids de la viande de brousse vendue entre mars et juillet 2016 sur les marchés communaux. Dans 21% des ménages, la dernière viande consommée avant la période de l'enquête était d'une espèce de primate. Des babouins (*Papio kindae*), des singes de Malbrouck (*Chlorocebus cynosuros*) et singes bleus (*Cercopithecus mits*) ont été trouvés illégalement détenus comme animaux de compagnie.

Omba D. K. et al., (2018) ont été sur une étude d'identification des viandes de brousse vendues dans la ville de Kindu, Après analyse, ils ont trouvé que : les singes sont les espèces les plus vendues aux marchés de la ville de Kindu avec 45% ; 83,1% des enquêtés disent que la forme fumée (boucanée) est la forme des viandes de brousse la plus présente aux marchés de la ville de Kindu; 61% de nos enquêtés vendeurs des viandes de brousse s'approvisionnent sur l'axe Lokando, cela nous a amené à confirmer qu'ils ne participent pas à la conservation de la faune sauvage du Maniema, car l'axe Lokando mène au Parc National de la LOMAMI.

2. Milieu et Méthode

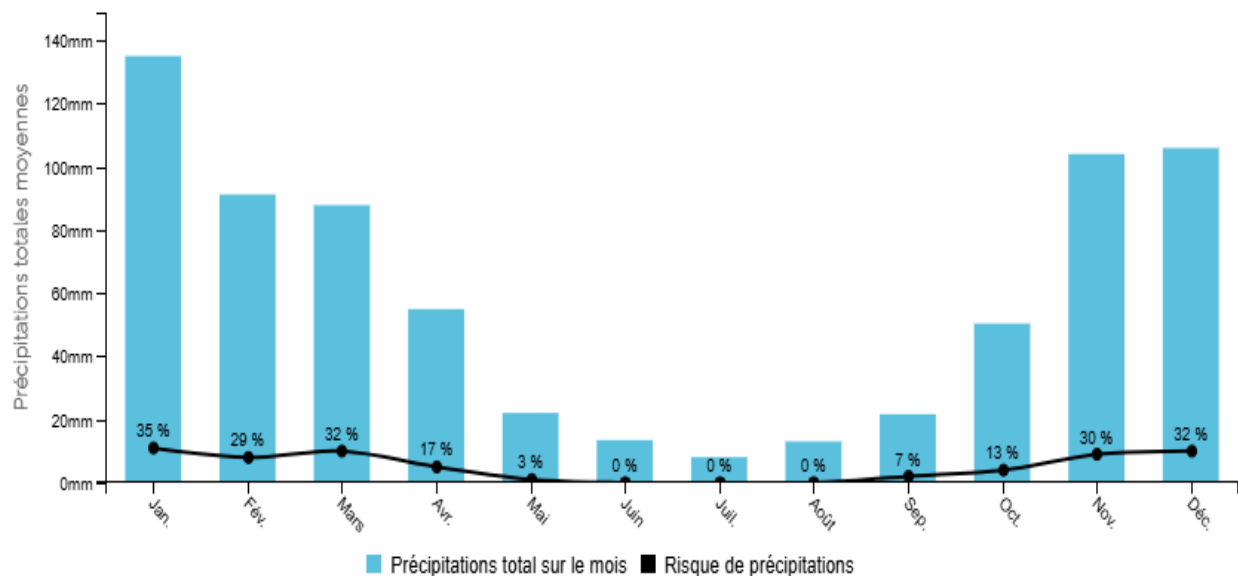
2.1. Milieu d'étude

Le territoire de Kongolo est une entité administrative décentralisée de la province du Tanganyika en République Démocratique du Congo. Le territoire de Kongolo est situé à 5° 23' 07" Sud et 27° 00' 01" Est, sur la rive droite du Fleuve Congo, dans sa partie Lualaba, à environ 350 km au sud de Kalemie. Il a une altitude moyenne de 562 m. Le territoire de Kongolo bordé au Nord par le territoire de Kalemie, au Sud par le territoire de Manono, à l'Est par le territoire de Nyunzu et à l'Ouest par le territoire de Kabalo.

Le territoire de Kongolo est, ainsi, traversé par le Fleuve Congo et des chutes surnommées les « Portes d'Enfer » marquent la fin de la navigabilité du cours d'eau. La ville de Kongolo accueille également le dernier pont sur le fleuve avant le pont Matadi, à quelque 2 000 kilomètres de là vers l'aval.

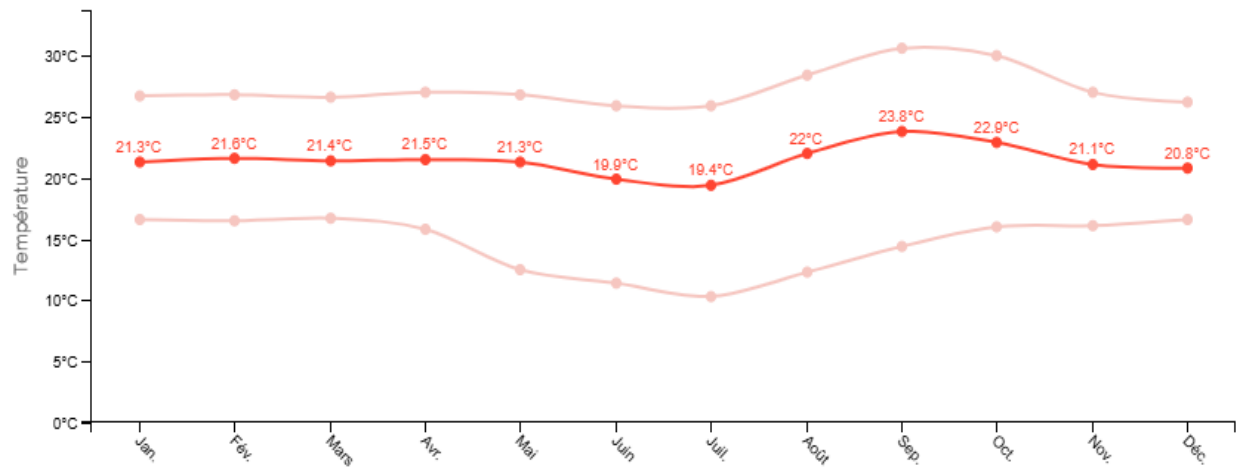
Kongolo possède un climat de savane à hiver sec (Aw) selon la classification de Köppen-Geiger. Kongolo est une zone avec des précipitations importantes. Même pendant le mois le plus sec, il pleut beaucoup. Sur l'année, la température moyenne à Kongolo est de 21.4°C et les précipitations sont en moyenne de 708.3mm.

Figure 1 : L'évolution des précipitations sur l'année dans le territoire de Kongolo



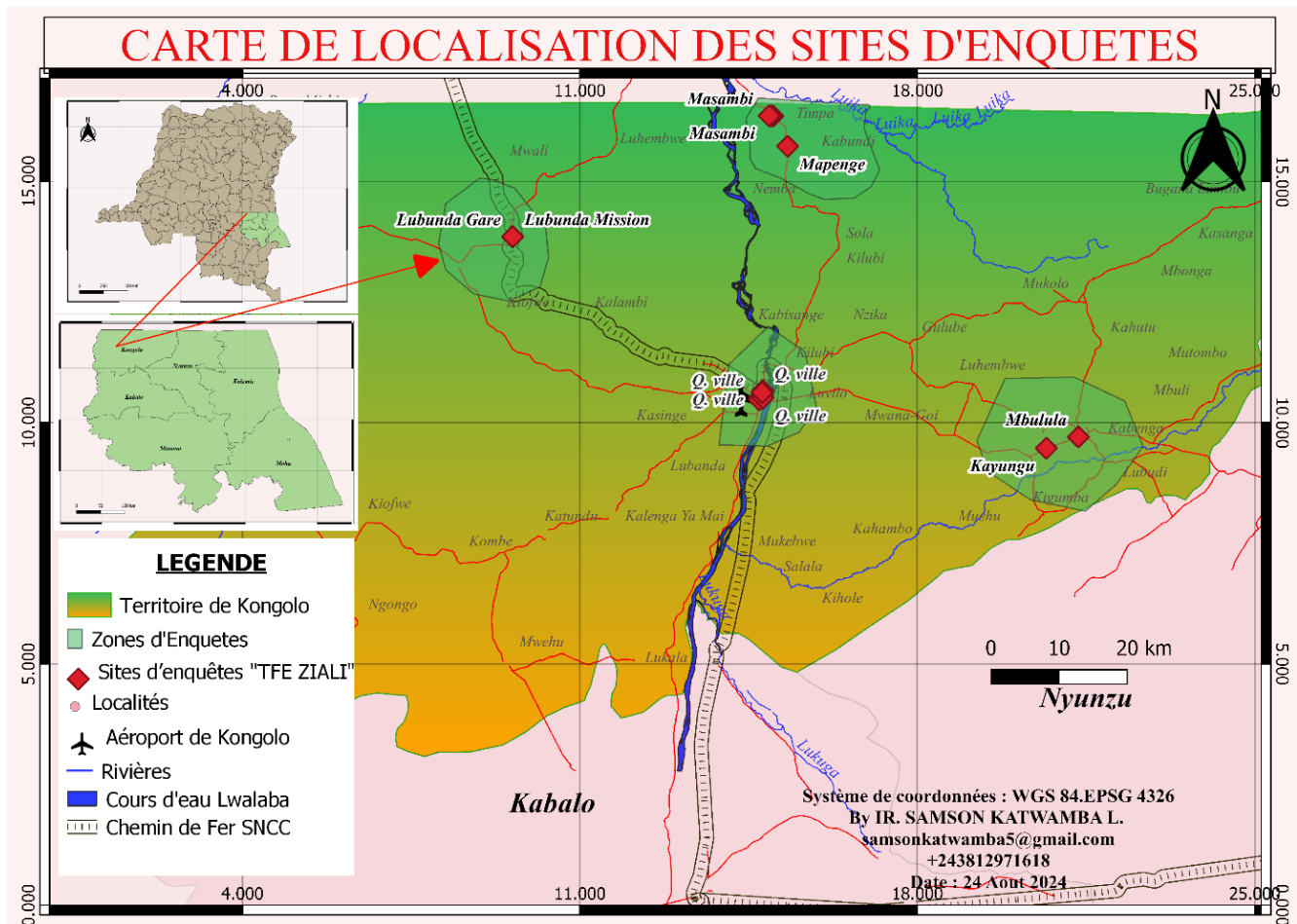
Source : informations tirées sur le site : https://planificateur.acontresens.net/afrique/republique_democratique_du_congo/haut_lomani/kongolo/212355, consulté le 29/01/2025

Figure 2 : ci-dessus présente le graphique de l'évolution des températures sur l'année dans le territoire de Kongolo



Source : informations tirées sur le site : https://planificateur.acontresens.net/afrique/republique_democratique_du_congo/haut_lomani/kongolo/212355, consulté le 29/01/2025

Figure 3 : La carte de localisation des sites d'enquêtés dans le territoire de Kongolo.



Source : Carte réalisée par les auteurs, avril 2024

2.2. Méthode

Une enquête suivie du traitement et analyses des données ont été initiés pour atteindre les objectifs susmentionnés. Cette approche a suivi les étapes suivantes : la collecte des données, le traitement et l'analyse des données, et enfin l'interprétation de ces dernières.

2.2.1. Collecte des données d'enquête

L'enquête était menée dans les différents marchés locaux du territoire de Kongolo qui correspondent aux lieux d'évacuation des produits de chasse. Cette enquête était faite grâce à un questionnaire dans le but de collecter les données du milieu par rapport aux espèces de la faune sauvage identifiée auprès de chasseurs, vendeurs, consommateurs. Les questions posées portaient sur l'identification des viandes de brousse chassées, vendues, consommées dans le territoire de

Kongolo. L'identification des acteurs a été faite grâce à la méthode d'échantillonnage à boules de neige. Cette méthode qui consiste à partir d'un enquêteur pour en identifier un autre.

La collecte de données a été effectuée en trois étapes, à savoir la pré-enquête, le choix d'échantillonnage et l'enquête proprement-dite.

La pré-enquête avait pris 3 jours, soit du 1^{er} au 3 avril 2024, et a servi d'identifier les différents axes de provenance de la viande de brousse, les marchés où est vendue la viande de brousse, quelques transporteurs de la viande de brousse de la zone. L'échantillonnage est le résultat de l'identification de différents effectuée lors de la pré-enquête. Cet échantillonnage est de 181 enquêtés et comprend les chasseurs qu'on a retrouvés dans les villages constituant des camps des chasseurs, les vendeurs des viandes de brousse choisis au hasard dans différents marchés locaux dans le territoire de Kongolo précisément aux marchés centraux de Kongolo, des Consommateurs dans différents quartiers et villages, remplissant certains critères préalablement fixés. C'est à partir de ces éléments que les enquêtes proprement-dites ont été lancée du 20 au 30 avril 2024, soit 10 jours.

2.2.2. Analyse et traitement de données

Les différentes données obtenues ont été téléchargées de la plateforme Kobotoolsbox, puis enregistrées et traitées dans le tableur Microsoft Excel 2016. Les différents paramètres ont été analysés à l'aide du logiciel IBM SPSS Statistic 20, les analyses ont porté sur les statistiques descriptives des effectifs et nous avons généré des graphiques avec le générateur de diagrammes en secteurs du logiciel.

L'identification de données biologiques et les statuts de l'ICCN et de l'UICN ont été effectuées par les guides d'identification ci-après: CITES Congo Brazzaville 2018, Loi n° 82/002 du 28 mai 1982 portant réglementation de la chasse. Journal Officiel, Loi n°011/2002 du 29 août 2002 portant Code forestier de la République démocratique du Congo. Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, Arrêté n°014/CAB/MIN/ENV/2004 relatif aux mesures d'exécution de la Loi n° 82/002 du 28 mai 1982 portant réglementation de la chasse, UICN, 2018. The IUCN Red List of Threatened Species.

2.2.3. Profil des enquêtés

Au total, nous avons conduit 181 entretiens auprès des différents acteurs de la chaîne de valeur viande de brousse dans le territoire de Kongolo, les entretiens étaient individuels semi-structurés

dans les zones de campement de chasse (chasseurs), dans différents marchés locaux (vendeurs) et dans différents ménages de consommation (consommateurs).

Tableau 1 : Les profils des enquêtés

N°	Profils des enquêtés	Observations	N	%
1	Chefferie ou secteur	Bayashi	77	42.5
		Bena nyembo	40	22
		Lubunda	33	18.2
		Munono	29	16
		Mambwe	2	1.1
2	Quartier ou de la Localité	Kongolo centre Q. ville	78	43.1
		Lubunda Gare	31	17.1
		Kayungu	23	12.7
		Mbulula	18	9.9
		Mapenge	15	8.3
		Masambi	14	7.7
		Lubunda mission	2	1.1
3	Sexe	Masculin	63	34.8
		Féminin	118	65.2
4	Âge	18 à 35 ans	120	66.3
		36 à 60 ans	56	30.9
		plus de 60 ans	5	2.8
5	État-civil	Mariés	155	85.6
		Divorcé	9	5
		Séparé	9	5
		Veuf	1	0.6
		Célibataire	7	4

N°	Profils des enquêtés	Observations	N	%
6	Niveau d'étude	Analphabète	56	30.9
		Primaire	72	39.8

		Secondaire	51	28.2
		Supérieur ou universitaire	2	1.1
7	Religion	Chrétiens	142	78.5
		Autres	26	14.4
		Kitabala	8	4.4
		Kimbanguistes	3	1.7
		Musulmans	2	1.1
8	Appartenance Tribale	Muhemba	74	40.9
		Songe	37	20.4
		Mubangubangu	26	14.4
		Muluba	17	9.4
		Muyazi	9	5
		Mutokakasongo	9	5
		Autres	9	5
9	Les Acteurs	Consommateurs	101	55.8
		Vendeurs	41	22.7
		Chasseurs	39	21.5

Source : Tiré des enquêtes réalisées par les auteurs en avril 2024

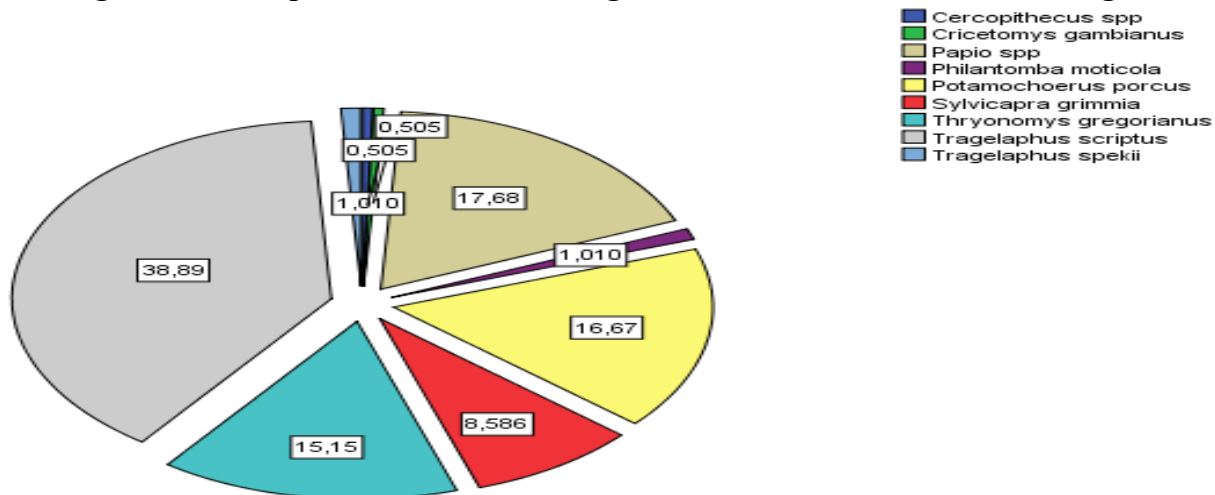
3. Résultats

Les résultats présentés dans ce chapitre consistent en une synthèse des données obtenues dans les cinq chefferies ou secteurs et sept villages du territoire de Kongolo. Les principaux points traités se rapportent aux espèces, chassées, vendues, consommées et troisième niveau le statut de l'ICCN et de l'UICN.

3.1. La faune sauvage identifiée auprès des chasseurs

Il ressort de nos analyses statistiques de la figure 4, que les espèces chassées sont en majorité le *Tragelaphus scriptus* avec 38.9%, suivi de *Papio ssp* avec 17.7%, de *Potamochoerus porcus* avec 16.7%, de *Thryonomys gregorianus* avec 15.2%, de *Sylvicapra grimmia* avec 8.9%, de (*Philantomba montiola*, *Tragelaphus spekii*) avec 1%, de (*Cercopithecus ssp*, *Cricetomys gambianus* avec 0.5%).

Figure 4 : Les espèces de la faune sauvage chassées dans le territoire de Kongolo

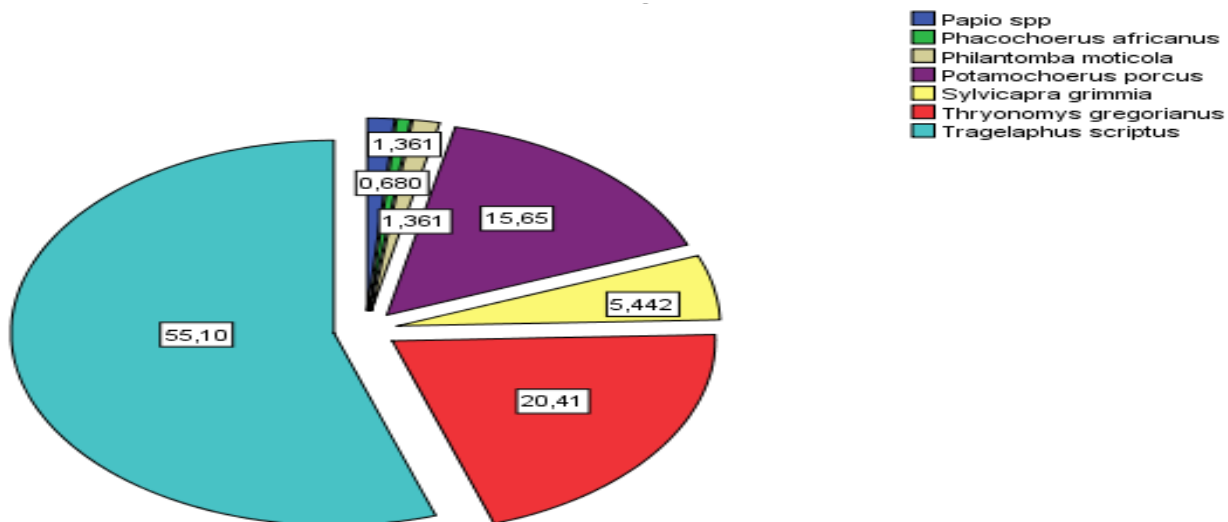


Source : Tiré des enquêtes réalisées par les auteurs en avril 2024

3.2. La faune sauvage identifiée auprès des vendeurs

La figure 5 présente les résultats après analyse des espèces identifiées auprès des vendeurs, l'espèce *Tragelaphus scriptus* est en première position avec 29.1%, suivi de *Potamochoerus porcus* avec 21.9%, de *Thryonomys gregorianus* avec 19.9%, de *papio spp* avec 13.9%, de *Sylvicapra grimmia* avec 11.3%, de (*Philantomba montiola*, *Tragelaphus spekii* avec 1.3%), de (*Cercopithecus ssp*, *Cricetoomys gambianus* avec 0.7%).

Figure 5 : Les espèces de la faune sauvage vendues aux marchés dans le territoire de Kongolo

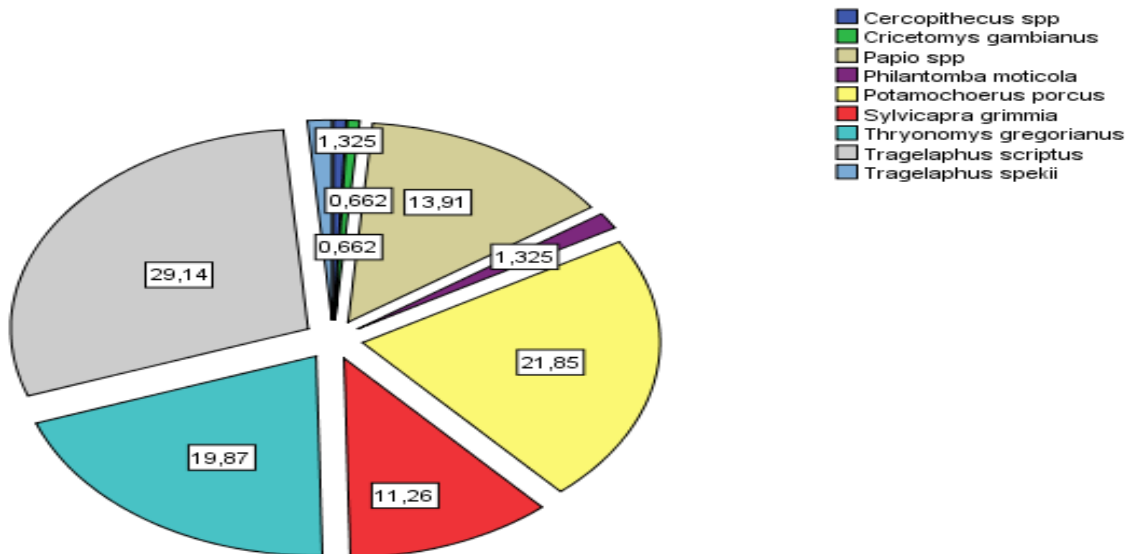


Source : Tiré des enquêtes réalisées par les auteurs en avril 2024

3.3. La faune sauvage identifiée auprès des consommateurs

Après des consommateurs enquêtés, après analyses des données statistiques de la figure 6, les espèces les plus vendues sont les *Tragelaphus scriptus* en première position avec 55.1%, suivi de *Thryonomys gregorianus* avec 20.4%, de *Potamochoerus porcus* avec 16.3%, de *Sylvicapra grimmia* avec 5.4%, de (*Philantomba montiola*, *Papio spp*) avec 1.4%.

Figure 6 : Les espèces fauniques consommées dans le territoire de Kongolo.



Source : Tiré des enquêtes réalisées par les auteurs en avril 2024

3.4. La classification des espèces de la faune sauvage identifiées chez les chasseurs, vendeurs et consommateurs

3.4.1. Espèces et Classe

L'abondance relative des espèces identifiées chez nos trois (3) acteurs montre que l'espèce *Tragelaphus scriptus* est plus représentée avec 40.7 %, suivi de *Potamochoerus porcus* et de *Thryonomys gregorianus* avec 18.15%, de *papio ssp* avec 11.7%, de *Sylvicapra grimmia* avec 8.5%, de *Philantomba montiola* avec 1.2%, suivi de *Tragelaphus spekii* avec 0.81%, et enfin de (*Cercopithecus ssp*, *Cricetoomys gambianus* avec 0.4%). Toutes les espèces identifiées auprès de nos acteurs sont de la classe de *Mammalia*.

3.4.2. Les ordres et genres

Les espèces de la faune sauvage identifiée montrent que l'ordre des Artiodactyle est fortement représenté avec 44.4%, suivi de Rodentia et de Primate avec 22.2% et en fin Cetartiodactyle avec 11.1% et du point de vue genre, Le *Tragelaphus* présente une proportion supérieure avec 41,5%,

suivi des *Potamochoerus et Thryonomys* avec 18,2 %, suivi de *Papio* avec 11, 7%, suivi de *Sylvicapra* avec 8,5% et en fin des *Cercopithecus et Cricetomys* 0,4%.

3.4.3. Les familles

Auprès des enquêtés, La famille de *Bovidae* possède des proportions avec 44.4%, suivi de *Cercopithecidae* avec 22.2%, de *Suidae* avec 11.1%, de *Nesomyidae* avec 11.1% et en fin de *Thryonomyidae* avec 11.1%.

3.5. Les statuts de conservation des espèces de la faune sauvage identifiées chez les chasseurs, vendeurs et consommateurs

3.5.1. Statut de conservation selon ICCN

Il ressort après l'analyse des données qu'une grande partie des espèces ont le statut de Partiellement Protégé est en première position avec 66.7%, suivi de Totalelement protéger avec 22.2% et en fin de Non Protégé avec 11.1%.

3.5.2. Statut de conservation selon UICN

Le statut de conservation de l'UICN mondiale montre que toutes les espèces identifiées ont le statut de Préoccupation mineure à 100%.

Tableau 2 : Classification et les statuts de conservation de la faune sauvage chassée, commercialisée et consommée comme viande de brousse à Kongolo.

Nom vernaculaire	Classe	Ordre	Famille	Genre	Nom scientifique	Statut ICCN	Statut UICN	N	%
Singe	Mammalia	Primate	Cercopithecidae	Cercopithecus	<i>Cercopithecus spp</i>	PP	PM	2	0.4
Cephalophe bleu	Mammalia	Cetartiodactyle	Bovidae	Philantomba	<i>Philantomba monticola</i>	PP	PM	6	1.2
Rat géant de Gambie	Mammalia	Rodentia	Nesomyidae	Cricetomys	<i>Cricetomys gambianus</i>	PP	PM	2	0.4
Guib d'eau	Mammalia	Artiodactyle	Bovidae	Tragelaphus	<i>Tragelaphus spekii</i>	TP	PM	4	0.8
Potamochère roux	Mammalia	Artiodactyle	Suidae	Potamochoerus	<i>Potamochoerus porcus</i>	PP	PM	90	18.1
Cephalophe de grimm	Mammalia	Artiodactyle	Bovidae	Sylvicapra	<i>Sylvicapra grimmia</i>	PP	PM	42	8.5
Aulacode	Mammalia	Rodentia	Thryonomyidae	Thryonomys	<i>Thryonomys gregorianus</i>	PP	PM	90	18.1
Guib harnaché	Mammalia	Artiodactyle	Bovidae	Tragelaphus	<i>Tragelaphus scriptus</i>	TP	PM	202	40.7
Babouin	Mammalia	Primate	Cercopithecidae	Papio	<i>Papio spp</i>	NP	PM	58	11.7
Total								496	100

Légende : *PP* : Partiellement protégé, *TP* : Totalemtent protégé, *NP* : Non protégé, *PM* : Préoccupation mineur

Source : Tiré des enquêtes réalisées par les auteurs en avril 2024

4. Discussions

Cette partie illustre les résultats interprétés après les analyses statistiques qui seront discutés où comparer soit négativement soit positivement aux auteurs qui nous ont précédés ensuite ci-dessous la structuration des résultats discutables.

4.1. Systématique des espèces chassées, vendues et consommées

Photo 1 : La viande du Cercopithèque fumée vendue au marché de Sola dans le Territoire de Kongolo



Source : Image prise par les auteurs sur les sites d'enquêtes en avril 2024

Les Mammifères (*Mammalia*) sont représentés dans notre étude. Selon Van Vliet et *al.*, (2013), les mammifères représentent la majorité des captures en Afrique (environ 90 % des espèces connues), par rapport aux oiseaux (3 %) et aux reptiles (6 %). Différents de nos résultats, 23 espèces d'animaux sauvages ont été chassées, les principaux groupes étant les mammifères (en particulier les carnivores) ($n = 7$ espèces) et les reptiles (en particulier les serpents) ($n = 13$) et, dans une moindre mesure, les oiseaux, selon Livia et *al.*, (2012).

Photo 2 : La viande du Potamochère fumée vendue au marché de Sola dans le Territoire de Kongolo



Source : Image prise par les auteurs sur les sites d'enquêtes en avril 2024

Pour ce qui est des espèces de la faune sauvage, nous avons observé neuf espèces au cours de nos enquêtes. Ces résultats corroborent à ceux d'autres recherches menées dans la région du Bassin du Congo. Pour Omba *et al.* (2018) ayant travaillé dans la ville de Kindu, 5 espèces ont été identifiées dont les singes cercopithèques, les antilopes (Céphalophes), le chevrotain (*Hyenoscus aquatucus*), l'athérure (communément appelé *porc et pic*) et le porc sauvage (*potamocheirus porcus*). Et, selon les résultats de Igugu & Trefon (2022), 20 espèces de la faune sauvage sont préférées à Yangambi et à Kisangani dans la consommation de la viande de brousse. Pour Van Vliet *et al.*, (2013) dans le seul le pays du Gabon, sur une période allant de 2000 à 2006, 114 espèces ont été recensées dans la capture des chasseurs, auprès des ménages et sur le marché dans une étude. Cette différence des résultats des espèces chassées, consommées et vendues au marché est due aux différences ethniques de nos milieux d'étude car en Afrique chaque peuple a des préférences alimentaires, des interdits alimentaires liés à la coutume locale et à la religion et la faune sauvage est fonction de la zone d'étude et de l'étendue d'étude prédéfinie. La viande est trouvée sur le marché local même à l'état frais et cela témoigne que la zone de chasse n'est pas loin des zones de consommation et pour des zones lointaines de consommation la viande est trouvée à différents états entre autres la viande flambée, fumée, séchée.

Photo 3 : La viande fraîche du céphalopode vendue au marché de Mbulula dans le territoire de Kongolo



Source : Image prise par les auteurs sur les sites d'enquêtes en avril 2024

Photo 4 : La viande du babouin fumée et séchée vendue au marché central de Kongolo



Source : Image prise par les auteurs sur les sites d'enquêtes en avril 2024

4.2. Les statuts de conservation de l'ICCN et UICN

Trois statuts de conservation après des études sur terrain de notre article, selon Kazaba et *al.*, (2019) pour le statut de l'ICCN la majorité des espèces identifiées n'ont aucun statut, suivi des

espèces non protégées et des espèces partiellement protégées dans une étude à la périphérie du parc de Kundelungu.

L'épuisement des ressources fauniques est intimement lié au problème de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance de nombreux habitants du bassin du Congo, étant donné que nombre d'entre eux vivent dans les forêts ou dépendent de celles-ci ont peu de sources de protéines et de revenus de substitution à leur portée. Ces populations dépendantes seraient affectées si ces ressources fauniques venaient à s'épuiser complètement ; elles souffriraient également en cas d'interdiction totale de la chasse et de son commerce si des solutions de rechange ne sont pas proposées.

Photo 5 : La viande du Céphalophe fumée et séchée vendue au marché de Lubunda dans le territoire de Kongolo



Source : Image prise par les auteurs sur les sites d'enquêtes en avril 2024

Il y a des espèces qui sont en danger car elles se retrouvent dans la consommation étant donné que leur statut est préoccupant du fait que cette partie du pays n'a pas encore connue la conservation ou la présence d'une aire protégée. Les espèces totalement protégées et partiellement protégées qu'on a identifiées nécessitent une protection adéquate car leur prélèvement est contre la loi sur la chasse dans notre pays. Cette protection doit aussi tenir compte du développement local et des préférences coutumières pour une conservation intégrée et durable. D'autres auteurs proposent des alternatives d'élevage pour répondre aux besoins de la population locale comme l'élevage de l'aulacode et d'autres rongeurs pour diminuer les efforts de chasse dans les zones à protégées.

Photo 6 : La viande d'aulacode fumée et séchée vendue au marché de Lubunda dans le territoire de Kongolo



Source : Image prise par les auteurs sur les sites d'enquêtes en avril 2024

Un seul statut de conservation selon la liste rouge de l'IUCN, la Préoccupation mineure. Selon **Kazaba (2019)**, dans une étude sur les Primates non protégés en République Démocratique du Congo, Quelques espèces de primates identifiées incluent le Babouin Kinda (*Papio kindae*), le Singe de Malbrouck (*Chlorocebus cynosuros*) et le Singe Bleu (*Cercopithecus mitis*), dans la ville de Lubumbashi comme viande de brousse sont de "Préoccupation mineure" sur la Liste rouge de l'IUCN, leur statut juridique est préoccupant, car ils ne bénéficient pas de protections adéquates et selon **Kazaba et al., (2019)** pour le statut l'IUCN dans une étude à la périphérie du parc de Kundelungu, trois statuts de la faune sauvage et la majorité des espèces qui sont en conflit homme-faune et consommé comme viande de brousse sont d'une préoccupation mineure, suivi des espèces qui sont Vulnérables et des espèces Quasi-menacé.

Les résultats montrent qu'à Kongolo il y a urgence de la réglementation de la chasse en créant une zone cynégétique, car les espèces qui sont chassées, vendues et consommées nécessitent une conservation car le statut de conservation varie lorsque la criminalité faunique augmente. Même si, les neuf espèces ne sont pas suffisamment protégées d'un point de vue juridique selon l'IUCN, leurs statuts de conservation peuvent varier si les mesures de conservations ne sont pas mises en place.

En effet, Les neuf espèces ne sont pas suffisamment protégées d'un point de vue juridique selon la liste rouge mais leur statut juridique est préoccupant pour l'ICCN, car ils ne bénéficient pas

de protections adéquates et leur statut peut varier avec les efforts de chasse causant le changement du statut.

Conclusion

Cet article a pour but d'explorer les dynamiques de la chasse et de la consommation de viande de brousse dans le territoire de Kongolo, en identifiant les espèces concernées et en évaluant leur statut de conservation. L'étude vise à comprendre comment ces pratiques affectent la biodiversité locale.

La RDC est l'un des pays les plus riches en biodiversité au monde, abritant environ 60% des espèces de faune et de flore. Cette richesse est essentielle non seulement pour l'écosystème, mais aussi pour les communautés qui dépendent de ces ressources pour leur survie.

L'étude a identifié différents acteurs dans la chaîne de valeur de la viande de brousse, y compris les chasseurs, les vendeurs et les consommateurs. Chacun de ces groupes joue un rôle crucial dans la dynamique de la chasse et de la consommation, et leur sensibilisation est essentielle pour la conservation.

La collecte de données a été réalisée à travers des enquêtes sur le terrain, permettant d'obtenir des informations précises sur les espèces chassées, vendues et consommées. Cette approche a permis d'identifier les espèces les plus vulnérables.

Les résultats de l'enquête montrent que plusieurs espèces de faune sauvage sont chassées, vendues et consommées, ce qui soulève des préoccupations quant à leur viabilité à long terme. Certaines espèces sont déjà classées comme totalement protégées par l'ICCN, ce qui nécessite une attention urgente et selon l'IUCN des nombreuses espèces n'ont pas de statut de conservation inquiétant et leur conservation est adéquate car le statut de conservation peut changer.

L'analyse des statuts de conservation des espèces chassées a révélé que de nombreuses espèces sont en danger en raison de la pression de la chasse. L'ICCN et l'IUCN fournissent des cadres importants pour la protection de ces espèces, mais leur mise en œuvre reste un défi.

Il est crucial de développer des stratégies de gestion durable de la faune qui intègrent les besoins des communautés locales. Les décideurs doivent renforcer les politiques de conservation et de gestion des ressources naturelles.

En conclusion, la protection de la faune sauvage en RDC nécessite une action concertée et immédiate. La sensibilisation, l'éducation et l'engagement des communautés sont essentiels pour assurer un avenir durable pour la faune et les populations qui en dépendent.

Références bibliographiques

- Abernethy K.A., Coad L., Taylor G., Lee M.E. & Maisels F.,** (2013). Extent and ecological consequences of hunting in central Africa rainforests in the twenty-first century. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences* 368(1631), 20130494-20130494.
- Alves R. R. N., Rosa I. L., Albuquerque U. P. et Cunningham A. B.,** (2013) Medicine from the wild: an overview of the use and trade of animal products in traditional medicines. In *Animals in Traditional Folk Medicine* (pp. 25–42). Springer, Berlin, Heidelberg.
- Anonyme,** 1982. Loi n° 82/002 du 28 mai 1982 portant réglementation de la chasse. *Journal Officiel*, Numéro 11 du 1er Juin 1982.
- Anonyme,** 2002. Loi n°011/2002 du 29 août 2002 portant Code forestier de la République démocratique du Congo. *Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*, Numéro spécial 6 novembre 2002.
- Anonyme,** 2004. Arrêté n°014/CAB/MIN/ENV/2004 relatif aux mesures d'exécution de la Loi n° 82/002 du 28 mai 1982 portant réglementation de la chasse. *Journal officiel de la République Démocratique du Congo*, Numéro 14.
- Auzel P.,** (2001). Les villes en forêt : impact de l'exploitation forestière sur la gestion coutumière des ressources naturelles. In : *La Forêt Des Hommes- Terroirs Villageois En Forêt Tropicale*. Les presses agronomiques de Gembloux, 286.
- Coad L.,** (2007), Bushmeat hunting in Gabon: Socioeconomics and hunter behavior.
- Dirzo R., Young H. S., Galetti M., Ceballos G., Isaac N. J. et Collen B.** (2014). Defaunation in the Anthropocene. *Science* 345(6195): 401–406. (DOI : [10.1126/science.1257543](https://doi.org/10.1126/science.1257543))
- Fa J. E. Currie, D. & Meeuwig, J.,** (2003), Bushmeat and Food security in the Congo Basin linkages between wildlife and people's future. *Environment Conservation*
- Fa J.E., Ryan S.F. & Bell D.J.,** (2005). Hunting vulnerability, ecological characteristics, and harvest rates of bushmeat species in Afrotropical forests. *Biological Conservation*.
- FAO,** (2009), Document de politique forestier en république démocratique du Congo. <https://faolex.fao.org/docs/pdf/cng143664.pdf>
- Fargeot C.,** (2004). Chasse commerciale et le négoce de la venaison en Afrique centrale forestière. *Game and Wildlife Science*, 21 (4) : 817-833.
- Fargeot C.,** (2005). La chasse commerciale en Afrique centrale. II-Une activité territoriale de rente. *Bois et Forêts des Tropiques* **283**, 65.

Gray T.N.E., Lynam A.J., Seng T., Laurance W.F., Long B., Scotson L. & Ripple W.J., (2017). Wildlife-snaring crisis in Asian forests. *Science (New York, N.Y.)* **355**(6322), 255– 256.

Igugu O. et Boutinot L., (2023). La consommation de la viande de brousse à l'épreuve de changements environnementaux. Expérience de la province de la Tshopo, République démocratique du Congo, *Anthropology of food [Online]*, 17 | 2023, Online since. URL : <http://journals.openedition.org/aof/14052>; DOI: <https://doi.org/10.4000/aof.14052>

Igugu O. & Trefon T. (2022). Pourquoi consommer la viande de brousse ? Réponses auprès des populations de Yangambi et de Kisangani, République Démocratique du Congo, *Vertigo, la Revue électronique en sciences de l'environnement*, 22-2 | septembre 2022. <https://doi.org/10.4000/vertigo.38078>

Kazaba K. P., Bahongoli M. M., Kilemba M. B., Ankwanda Y. A., Tshikung K. Didier M., (2019). Faune mammalienne, chasse et conflits humains-faune en périphérie du Parc national de Kundelungu (R.D. Congo). *Appl. Biosci.* 2019. www.m.elewa.org/journals/

Kazaba P. K., (2019). Primates « non-protégés » utilisés comme viande de brousse, animaux de compagnie et nuisibles dans le sud-est de la République démocratique du Congo, *Journal des taxons menacés* 11(3):13251-13260-(<https://dx.doi.org/10.4314/jab.v139i1.2>)

Lescuyer G. & Nasi R., (2016). Financial and economic values of bushmeat in rural and urban livelihoods in Cameroon: Inputs to the development of public policy. *International Forestry Review* **18**(1), 93–107.

Nasi R., Taber A. & Van Vliet N., (2011). Empty forests, empty stomachs? Bushmeat and livelihoods in the Congo and Amazon Basins. *International Forestry Review* **13**(3), 355–368.

Nasi R., Taber A. et van Vliet N., (2011). Empty forests, empty stomachs? Bushmeat and livelihoods in the Congo and Amazon Basins. *International Forestry Review* 13:355–368.

Omba D. K., Madjaliwa P. Y., Lushima J. P. N., Kilunda D. P., et Yumbi C. A., (2018). Étude d'identification des viandes de brousse vendues dans la ville de Kindu, *International Journal of Innovation and Scientific Research* ISSN 2351-8014 Vol. 39 No. 2 Nov. 2018, pp. 103-109 © 2018 Innovative Space of Scientific Research Journals (<http://www.ijisr.issr-journals.org/>)

Redford K. H., (1992). The empty forest. *BioScience* 42(6):412–422.

Ringuet, S., Van Vliet, N., Melisch, R. et Ngandjui, G. (2011), Le développement d'un système de suivi de la viande de brousse en Afrique centrale (SYVBAC), rapport de TRAFFIC International, 77p.

Robinson J.G. & Bennett E.L., (2000). Carrying capacity limits to sustainable hunting in tropical forests. *Hunting for Sustainability in Tropical Forests* (February), 13–30.

UICN, 2018. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2018-2. <http://www.iucnredlist.org>. Consultée le 28 janvier 2019.

Van vliet N. Nasi R., (2017), Viandes sauvages et sécurité alimentaire dans le cadre des systèmes d'alimentation durable en Afrique centrale.

Van vliet N. & Mbazza P., (2011). Recognizing the multiple reasons for bushmeat consumption in urban areas: a necessary step toward the sustainable use of wildlife for food in central Africa. *Human Dimensions of Wildlife* 16:45–54.

Van vliet N., Nasi R., Abernethy K., Fargeot C., F.Kümpel N., Obiang A. N., Ringuet S., (2013), Le rôle de la faune dans le cadre de la sécurité alimentaire en Afrique centrale : une menace pour la biodiversité ?

Les animaux sauvages et la lutte contre le braconnage <https://dunia.kadea.co/item/>

Quand partir à Kongolo en république démocratique du Congo ? Meilleures périodes, climats, températures et

météo https://planificateur.acontresens.net/afrique/republique_democratique_du_congo/haut_lomani/kongolo/212355